

PLACEMENTS LE FONDS DE PENSION BELGE GARANTIT 3,75 % EN 2008

Amonis a offert un rendement moyen annuel de 5,67 % sur 10 ans

Pension

Amonis garantit un rendement de 3,75 % malgré la volatilité

Le deuxième fonds de pension belge Amonis, actif depuis plus de quarante ans essentiellement auprès des professions médicales, a dressé hier un bilan plutôt flatteur des dix dernières années. Le rendement moyen net octroyé lors des dix dernières années s'élève à 10,05 %, alors que la moyenne de l'ensemble des fonds de pension belges se situe à 7,56 %, selon Amonis. Un taux de base de 3,75 % est de nouveau garanti pour 2008. ▽ P. 17

L'institution de retraite professionnelle Amonis, qui exerce ses activités depuis plus de quarante ans, essentiellement auprès des professions médicales, a dressé hier un bilan plutôt flatteur des dix dernières années. Depuis 1998, le patrimoine de l'ancienne Caisse de prévoyance des médecins a plus que triplé pour dépasser le milliard d'euros. L'organisme de financement de pensions maintient ainsi sa place de deuxième plus grand fonds de pension de Belgique, se classant juste après le fonds de pension de Suez-Tractebel, mais devant les fonds de KBC, Alcatel Bell, et ING Belgique. Sur cette période, l'encaissement a aussi triplé pour passer de 22 millions d'euros en 1998 à 70 millions d'euros. 90 % de l'encaissement est généré par la pension libre complémentaire pour indépendants tandis que les 10 % restants sont produits par l'assurance revenu garanti.

En dix ans, Amonis a vu le nombre de ses affiliés doubler pour atteindre 24 153 membres, dont 4,5 % de pensionnés bénéficiant d'une

rente mensuelle.

En 2007, Amonis n'a pas été épargné par les turbulences sur les marchés financiers, avec un rendement négatif de 0,4 %. « Mais le rendement moyen net des dix dernières années s'élève à 10,05 %, alors que la moyenne de l'ensemble des fonds de pension belges se situe à 7,56 % », insiste Françoise Leclercq, CEO d'Amonis qui rappelle qu'un fonds de pension concentre ses objectifs financiers sur le long terme.

ACTIFS DÉCORRÉLÉS ET CASH

L'année dernière, 44 % du portefeuille d'Amonis était investi en actions (large cap, mid cap, small cap, « growth » ou « value ») européennes, américaines, japonaises et des marchés émergents.

Les obligations d'Etat et des entreprises pesaient 35 % du portefeuille et les placements divers 21 % à savoir 6,41 % dans l'immobilier, 3,29 % en matières premières, 4,57 % en fonds de hedge funds et

7,14 % en cash. En 2005, les matières premières et les fonds de hedge funds n'étaient pas présents dans le portefeuille d'Amonis et la part de liquidités était limitée à 0,2 %.

« Pour faire face à la volatilité sur les marchés, nous avons intégré ces actifs qui permettent une décorrélation ou un rendement absolu, explique Françoise Leclercq. Cette année, les placements alternatifs occupent encore une place importante. »

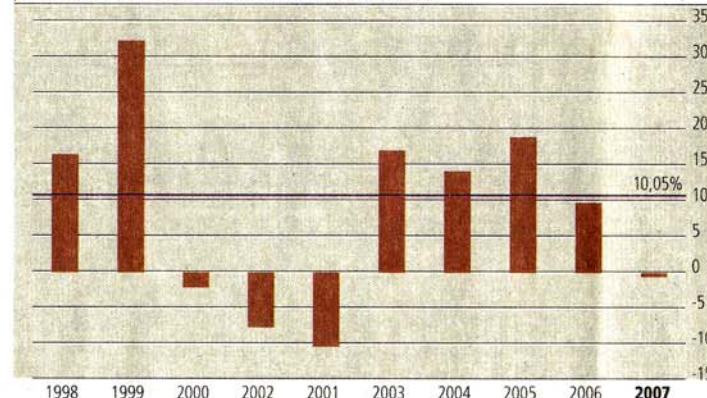
Lors des dix dernières années, la moyenne du rendement net annuel octroyé aux membres s'élève à 5,67 %. Et l'année passée, Amonis a ajouté au taux de base de 3,75 % une distribution du résultat de 0,25 % net.

« Nous continuons à exploiter nos atouts historiques, précise Daniel Désir, premier vice-président du fonds. Nous n'avons pas d'actionnaires à rémunérer, ce qui nous permet de redistribuer une plus grande part du résultat à nos membres. »

Ce taux de 3,75 % — le taux le plus élevé du marché, selon Amonis — est aussi garanti pour 2008. ◇

Carine Mathieu

► Rendement net des 10 dernières années



mediafin Source: Amonis